



Association des professionnels
en Ressources Humaines

Assemblée Générale Extraordinaire
Mardi 27 juin 2017 - 17h30
Hôtel Carlton, av. de Cour 4, 1007 Lausanne

Ordre du jour selon art 16 des statuts

1. Constitution de l'Assemblée Générale extraordinaire
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2017
3. Présentation de la nouvelle organisation du comité :
 - a. Structure
 - b. Cahiers des charges
 - c. Axes de travail du comité
 - i. Sondage
 - ii. Discussion
4. Nomination du comité :
 - a. Election du / de la Président(e)
 - b. Election du / de la Vice-Président(e)
 - c. Election du / de la Trésorier(ère)
 - d. Election de trois nouveaux membres au comité
5. Nomination d'un vérificateur des comptes suppléant
6. Adoption de l'article 17 des statuts
7. Mot de la Présidente d'HR Swiss
8. Propositions individuelles
9. Divers

1. Constitution de l'Assemblée Générale

Le Président, Monsieur Jérôme Rudaz souhaite la bienvenue à chacune des personnes présentes. Il souhaite particulièrement la bienvenue à Mme Gisela Bormann, présidente HR Swiss, à Mme Maria Anna Di Marino, présidente d'honneur HR Vaud, à Mme Anne-Isabelle Aebli, journaliste de Persorama ainsi qu'à Mme Bianchi et M. Ramaciotti conférenciers(ères).

Il constate que la convocation a été envoyée dans les délais et que l'assemblée peut donc délibérer valablement. L'assemblée se déroulera selon l'ordre du jour proposé.

Monsieur Rudaz informe que Madame Violaine Boschetti rédigera le procès-verbal.

Il y a 38 membres présents dans la salle qui ont le droit de vote.

Monsieur Gilles Stern est nommé scrutateur. Monsieur Rudaz l'en remercie.

L'assemblée étant constituée, elle peut délibérer valablement.

2. Approbation du procès-verbal du 28.03.2017

Le procès-verbal est mis en discussion. Il n'appelle pas de commentaire et est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions.

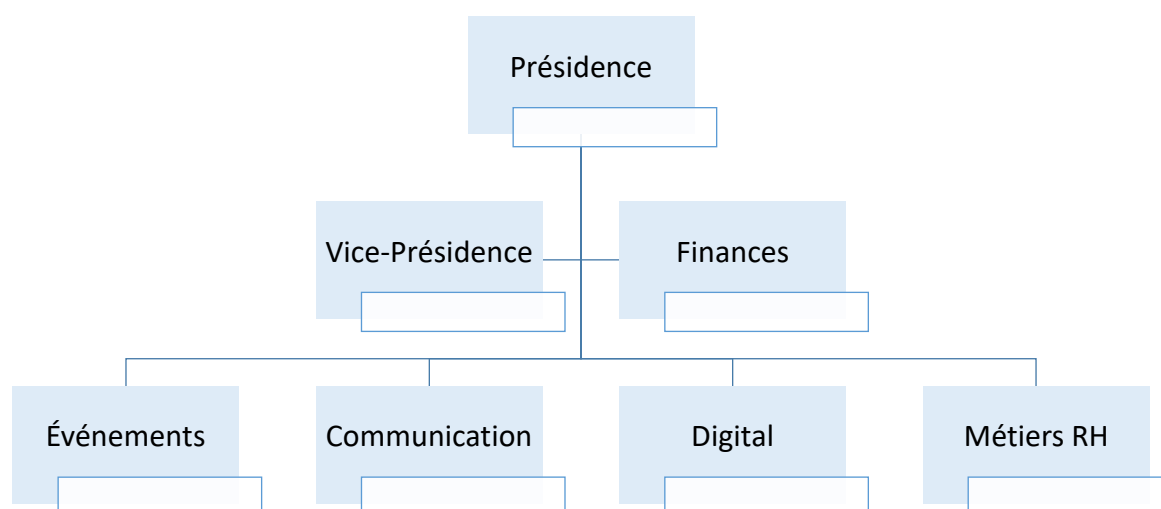
3. Présentation de la nouvelle organisation du comité :

Présentation par M. Rudaz :

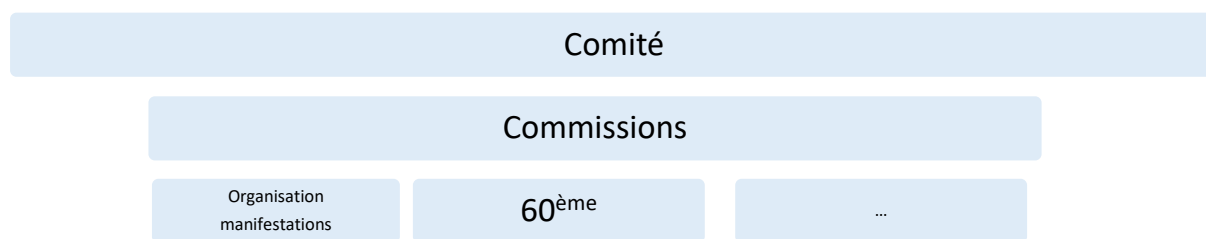
Lors de la dernière assemblée générale, le comité provisoire a expliqué les pistes sur lesquelles il allait travailler. Voici donc le bilan de ce qui a été mis en place durant ces trois mois, en débutant par la nouvelle organisation du comité.

a. Structure

Afin de répondre aux besoins que le comité avait relevés lors de sa dernière journée stratégique et pour une organisation plus agile, le comité présente sa nouvelle organisation. Outre les trois fonctions « statutaires », dont la fonction principale est d'assurer la gestion et la coordination, il a créé 4 pôles, correspondant aux axes stratégiques qu'il déploiera à l'avenir. Une unité s'occupera des événements, assurant ainsi les prestations connues jusqu'à présent. Le pôle communication sera quant à lui chargé de développer la visibilité d'HR Vaud et de ses membres. Le pôle digital s'occupera de la partie online (site internet et réseaux sociaux). Et le dernier pôle appelé « métiers RH » sera quant à lui responsable de suivre le développement de la fonction RH. Ce sera donc un peu le « recherche et développement » afin d'offrir de nouvelles prestations pour l'ensemble des métiers RH.



Afin de mener à bien les différents projets, le comité provisoire a mis en place des commissions. Ces commissions sont faites pour les membres qui souhaiteraient s'investir dans l'association, de manière plus légère que de faire partie du comité, ou de manière ponctuelle, pour s'investir sur un projet qui lui tient à cœur. Ces commissions sont sous la responsabilité d'un des membres du comité, selon le pôle concerné.



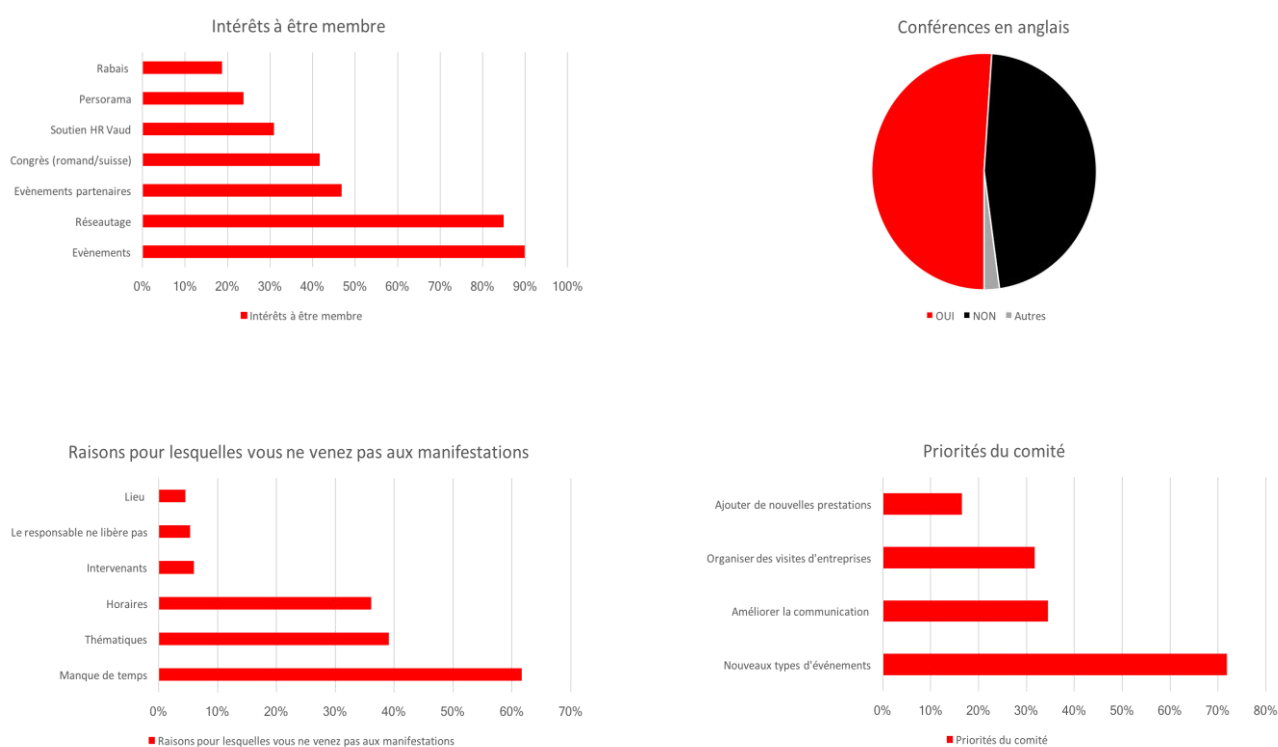
b. Cahiers des charges / c. Axes de travail du comité

Durant ces trois mois les membres du comité provisoire se sont rencontrés régulièrement et ont travaillé sur les points suivants :

- Un cahier des charges établi pour chaque membre du comité. Les candidats présentés au point ont reçu leur cahier des charges.
- Un règlement d'organisation a été établi pour définir une bonne gouvernance. Il y est décrit quels sont les droits et les devoirs de chaque membre du comité, fixe les règles des prises de décisions et fixe également la transparence comme valeur centrale au sein du comité.
- Un sondage a été établi pour recueillir vos avis dont les résultats sont exposés ci-dessous.

i. Sondage

Le comité remercie l'assemblée pour sa participation, puisque 141 membres (env. 17%) ont rendu réponse, ce qui représente une base de travail représentative pour le comité. M. Rudaz présente et commente quelques questions/réponses à l'assemblées.



Les principaux points à relever sont :

- L'importance des événements aux yeux des membres,
- Une réflexion à mener pour les horaires des conférences du soir.
- Un intérêt marqué pour des conférences en anglais,
- 71 suggestions de changements
- 74 propositions de thématiques.

ii. Discussion

Question d'une membre :

- Est-ce qu'il y a eu une sémantique dans les propositions ? Est-ce qu'il y a eu des thèmes récurrents ? Réponse de M. Rudaz : Oui, tels que les horaires ou le digital RH, mais il y a également eu beaucoup de propositions éparses que nous compilerons prochainement.

Questions de Maria Anna Di Marino :

- Le comité a-t-il l'intention d'augmenter la fréquence des événements ? Réponse de M. Rudaz : le nombre d'événement ne va pas être augmenté mais la disparité si. Le but serait d'avoir plusieurs types d'événements plus centralisés sur une population ou une thématique.
- Le Congrès Romand est-il apparu dans le sondage ? Réponse de M. Rudaz : oui il est apparu dans le groupe des journées thématiques.

4. Nomination du comité

A l'exception de Véronique Demeuse, le comité provisoire reste en fonction et prendra un rôle dans cette nouvelle organisation. Mme Demeuse a accepté un poste important dans le canton de Neuchâtel et a émis le souhait de se retirer du comité, en restant malgré tout à disposition pour participer à des projets, comme membre d'une commission, ce pourquoi M. Rudaz la remercie.

a. Election du / de la Président(e)

M. Rudaz se présente comme candidat à la présidence.

- 35 ans
- Digital RH
- Membre de la direction RH de l'Université de Lausanne
- Chargé de cours (Administration RH, SIRH et digital RH)
- Blogueur

M. Rudaz aimerait continuer le travail accompli durant ces 3 mois en tant que président du comité ad-Intérim et pouvoir développer tout ce qui a été mis en place. Il précise que HR Vaud a repris sa place dans le comité du Congrès Romand ainsi que dans celui de HR Swiss.

Monsieur Rudaz invite l'assemblée à valider par vote sa candidature.

L'assemblée vote et valide à l'unanimité moins deux abstentions, la nomination de M. Jérôme Rudaz comme président au sein du comité.

b. Election du / de la Vice-Président(e)

M. Rudaz présente comme candidate à la vice-présidence Mme Murielle Girardin. Elle est une personne qui le complète très bien, au niveau de ces compétences et de son savoir-être. Il propose donc de renouveler la confiance de l'assemblée à Murielle Girardin qui a été la vice-présidente de ce comité ad-intérim.

- 44 ans
- Directrice de l'USPI Formation

- Fondatrice de Compétencielle : stratégie et organisation de la formation continue en entreprise
- Vice-présidente de Virgile Formation
- Diplômée de l'École hôtelière de Lausanne

Mme Girardin précise avoir voulu quitter le comité en début d'année mais suite au nouveau dynamisme et à la motivation actuelle de chacun, c'est avec grand plaisir qu'elle continue son investissement.

Monsieur Rudaz invite l'assemblée à valider par vote cette candidature.

L'assemblée vote et valide à l'unanimité moins une abstention, la nomination de Mme Murielle Girardin comme vice-présidente au sein du comité.

c. Election du / de la Trésorier(ère)

M. Rudaz présente comme candidat à la trésorerie Monsieur François Delaquis qui officie déjà en qualité de trésorier de l'association. Il est un soutien très fort au niveau de la professionnalisation de l'association et une personne précieuse au sein du comité.

- 59 ans
- Trésorier actuel de HR Vaud
- Economiste d'entreprise ESCEA
- Consultant pour Di Marino Consulting
- Chargé de cours (assurances sociales et salaires)
- Expert brevet fédéral finances et comptabilité branche (assurances sociales et salaires)

M. Delaquis précise s'engager jusqu'au 60^{ème} en 2018.

Monsieur Rudaz invite l'assemblée à valider par vote cette candidature.

L'assemblée vote et valide à l'unanimité la nomination de M. François Delaquis comme trésorier au sein du comité.

d. Election de trois nouveaux membres au comité

Karine Lämmle et Renate Mock restent au comité pour prendre le rôle de responsables des évènements.

M. Rudaz propose **M. Serge Claus** comme candidat en tant que responsable de la communication.

- 44 ans
- Responsable suisse romande pour OTP SA – coaching en gestion de carrière et création d'entreprise, développement personnel
- Diplômé de l'École hôtelière de Lausanne – l'humain est la clé de réussite pour une prestation de qualité
- Actif dans la formation en gestion hôtelière depuis plus de 20 ans
- Expériences dans le marketing et la communication

M. Rudaz invite M. Claus à se présenter :

M. Claus désire apporter l'expérience qu'il a acquise dans l'hôtellerie et le monde de l'entreprise. La communication est la base de son métier. Il espère, à travers cette expérience, développer une bonne collaboration avec les autres membres du comité afin de faire avancer l'association.

Monsieur Rudaz invite l'assemblée à valider par vote la présence au comité ce candidats.

L'assemblée vote et valide à l'unanimité moins une abstention la nomination de M. Serge Claus au comité.

M. Rudaz propose **M. Guy Zehnder** comme candidat en tant que responsable du digital.

- 44 ans
- Directeur RH, Opérations Firmenich

- +15 années d'expérience dans différentes industries (Transports, Emballage en verre, Luxe, Parfumerie)
- Licence sociale et Brevet Fédéral RH

M. Rudaz invite M. Zehnder à se présenter :

M. Zehnder remercie M. Rudaz pour l'introduction de cette assemblée. Il remercie le comité d'avoir pensé à lui. Il a 44 ans et habite à Boussens. Il est directeur des opérations en ressources humaines au sein de la société Firmenich SA. Il a une expérience de 15 ans dans les ressources humaines. Il se considère comme un généraliste en RH et est particulièrement intéressé par le côté digital. Il se présente afin de pouvoir donner son temps à cette association afin de partager son dynamisme, de la faire vivre et évoluer. S'il est élu, Il propose la refonte du site Internet et le développement de l'association dans les réseaux sociaux.

Monsieur Rudaz invite l'assemblée à valider par vote la présence au comité ce candidats.

L'assemblée vote et valide à l'unanimité la nomination de M. Guy Zehnder au comité.

M. Rudaz propose **M. Joan Merino de Tiedra** comme candidat en tant que responsable du « métiers RH ».

- 57 ans
- Spécialiste en Ressources Humaines avec brevet fédéral, option gestion internationale des RH
- Directeur UBS University pour l'Europe francophone
- Formateur d'adultes et coach
- Master en Géographie

M. Rudaz invite M. Merino de Tiedra à se présenter :

M. Merino de Tiedra remercie l'assemblée et le comité. Il a une expérience très hétérogène ; formateur d'adulte, coach, délégué du CICR en ayant une formation de géographe. Il a 10 ans d'expérience en ressources humaines et se réjouit de pouvoir mettre en œuvre son rôle de responsable « métiers RH » car cela lui permettra de mettre en valeur toutes ces différentes fonctions. Il aimerait collaborer non seulement avec le comité mais également avec les membres HR Vaud car c'est ensemble que l'on peut faire avancer les idées.

Monsieur Rudaz invite l'assemblée à valider par vote la présence au comité ce candidats.

L'assemblée vote et valide à l'unanimité la nomination de M. Joan Merino de Tiedra au comité.

Composition du nouveau comité 2017 :

Président : M. Jérôme Rudaz
Vice-présidente : Mme Murielle Girardin
Trésorier : M. François Delaquis

Membres :

Responsables des manifestations : Mme Karine Lämmle et Mme Renate Mock
Responsable de la communication : M. Serge Claus
Responsable du digital : M. Guy Zehnder
Responsable du métier RH : M. Joan Merino de Tiedra

Remerciements à tous.

M. Rudaz informe que deux personnes se sont déjà engagées pour la commission des manifestations. Il s'agit de Mme Rejhan Bajrami et de Mme Valeria De Marco. Il informe également qu'une commission spéciale 60ème a été mis en place et sera sous la responsabilité de Mme Girardin. Les membres de cette commission sont : MM. Frédéric Corthay, Gilles Stern, Serge Cogliati et Olivier Seppey.

5. Nomination d'un/e vérificateur de compte

Joan Merino de Tiedra étant élu membre du comité ne peut plus être le second vérificateur de compte et doit se retirer de cette fonction.

Mme Sylvia Clémenti se présente et devient donc vérificatrice de compte suppléante. M. Frédéric Meuwly demeure premier vérificateur de compte. Mme Ariane De Rahm devient seconde vérificatrice de compte.

6. Adoption de l'art. 17 des statuts

Présentation par M. Delaquis. Il précise que lors de l'AG du 28 mars dernier, les statuts avaient été adoptés sauf l'art. 17.

Voici la présentation finale :

Proposition	Ancien (art. 15)
1 L'assemblée générale ordinaire est convoquée par le comité une fois par année dans les trois mois qui suivent la fin de l'exercice.	L'assemblée générale ordinaire siège une fois par année, dans les trois mois qui suivent la fin de l'exercice.
2 Les membres sont convoqués cinq semaines à l'avance. L'ordre du jour est joint à la convocation ainsi qu'une présentation des candidatures qui seront proposées par le comité en cas de place vacante en son sein.	Les membres sont convoqués trois semaines à l'avance par le comité. Ils sont invités à remettre deux semaines avant celle-ci leur proposition écrite à soumettre à l'assemblée. L'ordre du jour est joint à la convocation
3 Les membres sont invités à remettre 3 semaines avant l'assemblée générale exception faite des dossiers de candidature leur proposition écrite à soumettre à l'assemblée. Les propositions soumises hors délais ne pourront pas faire l'objet d'une décision à l'AG.	

M. Rudaz demande à l'assemblée si elle a des questions. Il n'y a aucune question ni remarque. Il propose le vote afin de valider ou non cet article 17.

L'article 17 est accepté à l'unanimité moins 3 abstentions.

7. Mot de la présidente HR Swiss

M. Rudaz annonce Mme Gisela Bormann présidente de HR Swiss qui succède cette année à M. Burgunder. Le comité de HR Vaud lui transmet ses plus vives félicitations.

Mme Bormann félicite le président, la vice-présidente, le trésorier ainsi que tout le comité pour cette très bonne dynamique ainsi que pour le travail accompli. Elle remercie également M. Rudaz pour son invitation. Elle précise que HR Swiss est une organisation faîtière dont HR Vaud fait partie.

Mme Bormann a pris la présidence de HR Swiss au mois de mars de cette année avec honneur, responsabilité et fierté. Elle a quitté récemment la vice-présidence de HR Genève.

Ses objectifs sont :

- Le rapprochement avec les sociétés régionales. Mme Bormann a déjà participé à plusieurs assemblées en Valais, à Bern, à Zürich et ici ce soir. Elle aimerait connaître les attentes de ces différentes sociétés et a créé un questionnaire qu'elle va soumettre prochainement à HR Vaud.
- La plus de valeur de l'association pour les membres.
- L'augmentation de la visibilité de HR Swiss.

Elle annonce que la journée stratégique de HR Swiss se déroulera dans 2 jours et se réjouit que HR Vaud rejoigne le comité HR Swiss. En effet HR Vaud sera présent à la journée stratégique.

8. Propositions individuelles

Le comité n'a reçu aucune proposition individuelle

9. Divers

Prochaines manifestations :

1. Apéritif des nouveaux membres – 24 août 2017
2. Congrès romand – 12 septembre 2017
3. 50 ans et alors ? – octobre 2017
4. Soirée de fin d'année – 30 novembre 2017

M. Rudaz ouvre la discussion et demande si quelqu'un a un divers à soumettre. Aucun divers n'a été proposé par l'assemblée.

M. Rudaz remercie l'assemblée pour sa participation, il remercie le comité, il remercie Mme Boschetti pour la prise du PV et son aide pour l'organisation de cette AG extraordinaire et pour finir il remercie Mme Demeuse pour son engagement au comité.

La séance est levée à 18h15

Monsieur Jérôme Rudaz
Président entrant



Madame Violaine Boschetti
Responsable du PV

